

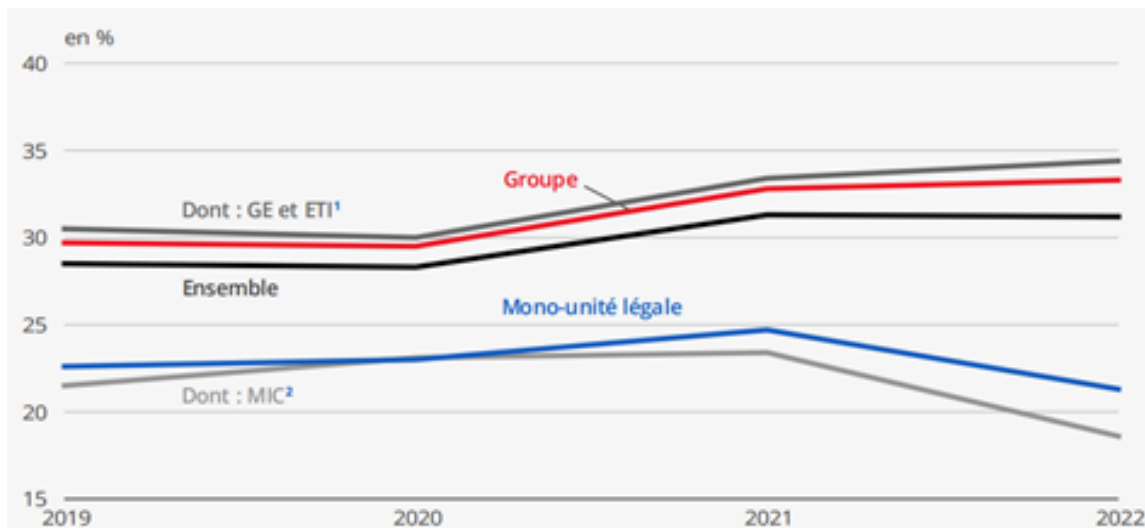
Soutiens publics et taux de marge des entreprises agroalimentaires

25 novembre 2024

Dans une [note](#) parue en octobre 2024, l'[Insee](#) analyse l'évolution du taux de marge des industries agroalimentaires, de 2019 à 2022. Elle éclaire les débats récurrents à ce sujet et apporte un regard complémentaire à d'autres approches, telles celle de l'[Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires](#). Défini comme le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée, le taux de marge correspond à « ce qui reste à disposition des entreprises pour rémunérer le capital et investir ».

L'échantillon étudié est composé d'entreprises françaises (hors Mayotte) des secteurs de l'industrie alimentaire, de la fabrication de boissons et de la fabrication de produits à base de tabac, toutes actives entre 2019 et 2022. Le taux de marge de cet ensemble est resté quasi-stable entre 2019 (28,5 %) et 2020 (28,3 %), un bon niveau d'activité ayant été maintenu durant la crise sanitaire. Il a ensuite augmenté de 3 points en 2021, du fait du fort soutien public aux entreprises. En 2022, les entreprises ont maintenu ce taux (31,2 %), malgré la hausse du prix de certaines consommations intermédiaires. Ces résultats cachent de fortes disparités, selon que les entreprises appartiennent ou non à un groupe (figure) et selon leur position (ex. filiales de holdings et de sièges sociaux, filiales industrielles ou commerciales).

Taux de marge des industries agroalimentaires étudiées, par type d'entreprise



Lecture : 1 – GE : Grandes entreprises ; ETI : Entreprises de taille intermédiaire. 2 – MIC : Microentreprise

Source : Insee, É sane

Le taux de marge et son évolution dépendent encore davantage du secteur d'activité (figure). Par exemple, il est inférieur à la moyenne (28,5 %) pour les industries de fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (22,5 %), et a diminué de 3,1 points au cours de la période, notamment du fait de coûts de l'énergie en hausse. À l'inverse, celui de la production de « boissons alcooliques distillées » a augmenté de 10,8 points, passant de 47,3 % à 58,1 %. Après une baisse, ce secteur a profité de la reprise post-covid. Enfin, celui de la fabrication d'huiles, de graisses végétales et animales a progressé de 24,9 points, dans un contexte de doublement du prix de ces produits au cours de la période.

Taux de marge des industries agroalimentaires étudiées selon leur secteur d'activité

re : nd = non disponible

Source : Insee, É sane

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : [Insee](#)

	en %				
Secteur d'activité	2019	2020	2021	2022	Évolution 2022/2019 (en points)
Industrie alimentaire	24,3	25,2	27,1	26,5	2,2
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	15,3	19,2	19,9	19,5	4,2
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	29,3	30,9	35,0	25,6	-3,7
Transformation et conservation de fruits et légumes	32,0	30,1	33,0	29,8	-2,2
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	19,0	23,6	38,6	43,9	24,9
Fabrication de produits laitiers	23,7	25,1	24,8	27,4	3,7
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	27,4	29,1	28,4	32,3	4,9
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	22,5	20,9	24,1	19,4	-3,1
Fabrication d'autres produits alimentaires	30,7	31,6	34,4	34,1	3,4
Fabrication d'aliments pour animaux	34,6	35,8	35,6	35,9	1,3
Fabrication de boissons	45,5	42,4	48,4	49,3	3,8
Production de boissons alcooliques distillées	47,3	49,1	53,1	58,1	10,8
Production de vin (de raisin)	58,7	53,4	60,9	61,1	2,4
Fabrication de bière	25,7	21,0	27,4	25,7	0,0
Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	34,5	33,5	34,7	33,1	-1,4
Autres	34,7	48,6	46,6	42,4	7,7
Fabrication de produits à base de tabac	nd	nd	nd	nd	nd
Ensemble de l'industrie agroalimentaire	28,5	28,3	31,3	31,2	2,7